



Offre d'emploi

Chargé(e) de mission « GEMAPI » pour l'animation des contrats « Creuse amont » & « Sources en action » Technicien territorial
--

Agent (H/F) titulaire/contractuel de la fonction publique territoriale de catégorie B,
Contrat à durée déterminée de 3 ans,
Rémunération statutaire basée sur la grille des agents territoriaux + régime indemnitaire
Poste à pourvoir au 01/06/2019, basé à Aubusson (23)

Contexte

La Communauté de communes Creuse Grand Sud, 12 500 habitants est située dans le département de La Creuse. La question de la préservation de l'environnement du territoire est une thématique majeure car elle constitue une véritable richesse locale. La mise en œuvre de la compétence GEMAPI s'inscrit dans le développement des dossiers « environnement » portés par l'intercommunalité.

Dans le cadre de ses activités, le service Environnement de la communauté de Creuse Grand Sud recrute un animateur « GEMAPI » pour renforcer son équipe (*un directeur et une chargée de mission*) et mettre en œuvre les programmes opérationnels des contrats de gestion de la ressource en eau « Creuse amont » et « Sources en action ».

Missions

Sous la responsabilité du directeur du service environnement et de la direction générale des services, les missions porteront sur la mise en œuvre des actions des contrats. L'animation technique sera principalement dédiée à la réalisation d'opérations de restauration, de gestion et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques.

Organisation du poste

La résidence administrative du chargé de mission sera basée au siège de la Communauté de communes à Aubusson. Impliqué(e) dans les projets « Creuse amont » et « Vienne amont », il ou elle aura à effectuer de nombreux déplacements (*véhicule de service mis à disposition*) sur les deux périmètres des projets. Ainsi, il s'agira d'un poste à haute mobilité nécessitant de nombreuses missions de terrain, une présence au siège à Aubusson et une présence à l'unité territoriale de Gentioux. Le poste est placé sous la responsabilité du directeur du service Environnement qui assure la coordination des projets de contrats et la conduite des autres dossiers porté par le service.

1. Animation des opérations du contrat de rivière Creuse amont 2018/2022

La Communauté de communes Creuse Grand Sud assure la coordination d'un outil dédié à la gestion de la ressource en eau à l'échelle du bassin versant de La Creuse amont. Le projet associe 17 partenaires, dont 13 maîtres d'ouvrage, pour la mise en œuvre d'un programme prévisionnel de 3,5 millions d'euros. De plus, elle assure une maîtrise d'ouvrage mutualisée à l'échelle du périmètre hydrographique du projet pour le compte des trois EPCI associés à la démarche.

En étroite collaboration avec le chef du projet, l'animatrice ou l'animateur sera responsable de la conduite et de la mise en œuvre des programmes annuels d'opérations du contrat Creuse amont. Il ou elle interviendra à ce titre sur le territoire et pour le compte des deux EPCI partenaires et associés au projet.

2. Animation des opérations du contrat territorial Sources en action 2017/2021

La Communauté de communes Creuse Grand Sud est l'un des partenaires de ce projet construit à l'échelle du bassin de la Vienne et elle porte un programme d'actions sur son territoire. Dans le cadre d'un étroit partenariat avec la chargée de mission en charge de ce projet, et dans une logique de mutualisation avec le programme du contrat Creuse amont, l'animatrice ou l'animateur apportera un renfort à la mise en œuvre des actions programmées.

L'animation des contrats consistera à assurer :

- ☒ La mise à jour des programmations annuelles
- ☒ La concertation avec les propriétaires/bénéficiaires
- ☒ L'établissement des documents administratifs nécessaires (*conventions, autorisations, etc.*)
- ☒ Une contribution technique au montage et au solde des dossiers de demandes de subventions
- ☒ La recherche des prestataires et l'établissement des marchés
- ☒ Le suivi des travaux et des actions réalisées
- ☒ La réalisation d'opérations réalisées en interne (*diagnostic, petits chantiers, animation territoriale, etc.*)
- ☒ Une contribution à l'établissement des bilans et rapports d'activités
- ☒ Etc.

3. Contribution complémentaire aux activités du service environnement

Les activités du service environnement tendent à s'accroître et se développer tant en interne (*développement du SIG, transfert des compétences « eau », assistance au service urbanisme, etc.*) que par le déploiement d'une ingénierie au service du territoire, notamment auprès des communes. Ainsi, l'animatrice ou l'animateur, au-delà du champ de la compétence GEMAPI, pourra être mobilisé pour apporter un renfort aux autres dossiers portés par le service Environnement. D'une manière générale, elle ou il sera invité à s'investir dans la vie du service, en étroite collaboration avec l'équipe et ses élus responsables, mais aussi avec les autres collègues et les différents partenaires.

Profil souhaité du candidat

Formation / connaissances / compétences

- Titulaire d'un diplôme BAC + 3 ou 4 minimum, ou de niveau supérieur (*master*), de formation scientifique dans le domaine de l'environnement, notamment de la gestion de l'eau et des espaces naturels,
- Connaissances techniques générales dans les domaines touchant à la gestion des milieux naturels, aquatiques, agricoles, à la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité et aux pratiques agricoles et rurales,
- Compétences affirmées en animation et concertation avec différents types de publics sur les thématiques précisées ci-dessus,
- Connaissance du fonctionnement des collectivités locales, de la mise en œuvre des politiques environnementales et de la gestion des subventions publiques,
- Permis b obligatoire,
- Capacité physique à exercer des missions de terrain et petits chantiers,

Savoir-faire

- Capacité rédactionnelle, de synthèse et efficacité,
- Maîtrise de la communication interne et externe relative aux responsabilités confiées,
- Maîtrise des outils bureautiques et gestion simple de données, aptitude aux outils numériques,
- Maîtrise du SIG (QGIS),

Savoir-être

- Sens du dialogue, de la diplomatie, du travail en équipe et bonne capacité relationnelle à déployer tant en interne qu'en externe avec l'ensemble des partenaires et acteurs associés aux projets,
- Capacité à adopter une position professionnelle neutre et à prendre en compte des intérêts opposés,
- Autonomie, capacité d'organisation et rigueur dans le travail : *qualité, contrôle, respect des délais, etc.*,
- Souplesse et disponibilité,
- Goût pour les travaux de terrain et d'observation (*suivi, diagnostic, état des lieux, concertation, etc.*)
- Capacité d'organisation et autonomie professionnelle notamment pour le partage des missions terrain/bureau et pour optimiser la mobilité,
- Capacité à anticiper, à accompagner les évolutions et à la prise d'initiatives dans le cadre du projet,
- Sens de l'intérêt général et esprit d'équipe,
- Fiabilité.

Cadre général

Le contrat Creuse amont 2018/2022

Le projet de contrat Creuse amont est développé autour de la compétence GEMAPI comme un outil pertinent dédié à sa mise en œuvre opérationnelle. Mais au regard des enjeux relevés lors du diagnostic en 2017, la démarche s'est voulue transversale et innovante. L'ensemble des thématiques « eau » sont abordées et une place importante est consacrée aux usages locaux de la ressource. Il s'agit, au-delà d'opérations « classiques » mais nécessaire de gestion des milieux aquatiques constituant le cœur du projet, de développer un accompagnement technique au bénéfice d'acteurs de l'eau qui sont peu habitués à travailler dans le cadre d'une réflexion globale de gestion commune (acteurs privés, gestionnaires d'eau potable, gestionnaire des assainissement, acteurs du tourisme, etc.). Ainsi, le projet de contrat est construit à une échelle cohérente hydrographique, grâce à un fructueux partenariat entre 3 EPCI, mais aussi dans une véritable dynamique de gestion intégrée de la ressource pour le bénéfice de l'ensemble des acteurs concernés du territoire.

Le contrat Sources en action

Piloté par le Parc Naturel Régional Millevaches et l'EPTB Vienne, le contrat Sources en action est désormais engagé dans son second cycle 2017/2021. Il associe une vingtaine de maitres d'ouvrages dont la communauté de communes Creuse Grand Sud. Après une première programmation déployée sur son territoire, les nouvelles actions s'inscrivent dans la poursuite de ses engagements, notamment l'accompagnement de la profession agricole, mais aussi par une prise en compte de thématiques peu abordées initialement. Avec le contrat Creuse amont, ces deux projets sont les outils de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI sur le territoire de la communauté de communes et la mise en œuvre des programmations exige un fort investissement humain.

Le service environnement de la communauté de communes Creuse Grand Sud

Le service Environnement a été créé dans un contexte de réorganisation des services et pour regrouper initialement les dossiers « eaux » portés par la communauté de communes (*contrats de rivières, SPANC, travaux préalables aux transferts de compétences*) et il s'est enrichi de prérogatives complémentaires qui visent à mettre en cohérence et renforcer la politique « environnementale ». Cette nouvelle dynamique, tournée vers l'avenir, permet à l'EPCI de prendre en compte l'intérêt intercommunal et la nécessité d'assurer un développement qui s'appuie sur une identité du territoire liée à la qualité de l'eau et à son environnement.

Les candidatures (CV et Lettre de motivation) sont à adresser avant le 17/04/2019 à :

**Monsieur le Président, Communauté de Communes Creuse Grand Sud
34 b rue Jules Sandeau - 23200 AUBUSSON
Tél : 05 55 57 79 98**

Pour postuler en ligne : louis.cauchy@creuse-grand-sud.fr
Copie à la Vice Présidente : dominiquesimoneau@orange.fr

Pour tout renseignement relatif à l'offre d'emploi, merci de prendre contact avec :

Louis Cauchy
Chef de service Environnement
Communauté de communes Creuse Grand Sud
Louis.cauchy@creuse-grand-sud.fr
05.32.09.19.81 – 06.49.92.12.50